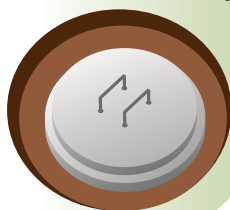


Rendez votre **FOSSE SEPTIQUE** *accessible*

- **Adresse (numéro de la résidence)**
visible du chemin principal
- **Barrière ouverte**
- **Stationnement dégagé**
arbres élagués, sans voitures
- **Accès rapide et facile à la fosse**
- **Élément indicateur**
- **Couvercles déterrés**
éloigner la terre
- **Chien attaché**
loin des couvercles

Dégagement minimal
autour des couvercles
4 pouces (10 cm)

Diamètre minimal
des couvercles
20 pouces (50 cm)



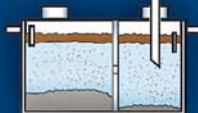
1 866 330-3130

DIMENSIONS DU CAMION

Longueur : 33 pieds
Largeur : 10 pieds
Hauteur : 12 pieds
Poids à vide : 21 000 kg



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie



Pour un meilleur service

- Au besoin, placez des panneaux indicateurs pour que l'opérateur puisse trouver la voie pour se rendre jusqu'à votre résidence.
- Tous les couvercles de votre fosse doivent être dégagés et facilement accessibles. Les couvercles ne doivent pas être sous une galerie, dans un cabanon étroit, dans votre résidence, sous votre chalet, ...

Souvenez-vous

- Pour des raisons techniques, il est possible que la vidange n'ait pas lieu le jour convenu. La vidange serait alors reportée au lendemain. Votre présence n'est pas requise lors de la vidange de votre fosse (des frais de 45 \$ s'appliquent en cas de modification de rendez-vous).
- Toutes les fosses septiques standards avec champs d'épuration seront vidangées selon la technique de la vidange sélective.
- La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie ne peut être tenue responsable des dommages causés à un aménagement paysager situé à proximité des opérations de vidange. Si vous croyez que votre propriété a subi des dommages, veuillez vous référer à l'avis de réclamation disponible sur notre site internet :

www.rgmm.com

*La courtoisie et le respect
sont toujours de mise*